

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance	24
Abonnement à l'Album mensuel, littéraire et musical, par an, en avance	24
Aux deux publications réunies, par an, en avance	48
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus	
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion	25 c.
Dix lignes et au-dessous, première insertion	30 c.
Au-dessus par ligne, le quart du prix.	
Toute insertion subséquente, le quart du prix.	
(Affranchir les lettres.)	

AUX ELECTEURS

DE LA

CITE DE MONTREAL.

MESSEURS,

La réquisition d'une partie importante de mes concitoyens m'a encore décidé à m'offrir comme votre candidat et à briguer l'honneur de représenter dans le Parlement Provincial la première ville commerciale de l'Amérique Britannique du Nord.

Il est inutile pour moi maintenant de faire allusion à mes opinions politiques. Je les ai exprimées sans hésitation partout où j'ai eu occasion de le faire et en toutes circonstances. Mais il est des questions d'intérêt public, quelques unes de beaucoup plus d'importance pour vous, sur lesquelles, en sollicitant vos suffrages, je crois de mon devoir de vous exprimer mes vues.

Les changements récents introduits dans la politique commerciale du Gouvernement Impérial, exigent impérieusement l'application immédiate de principes semblables à notre commerce colonial. Ils demandent de plus de notre part un appel emphatique et unanime à la justice de la Mère-Patrie, pour des amendements aux Lois de Navigation, afin de rendre le St-Laurent libre au commerce du monde et nous permettre non seulement de chercher sur tous les marchés des débouchés pour nos produits, mais aussi de prendre nos objets de consommation, partout où nous pourrions les obtenir à meilleur marché.

Notre cité doit sa prospérité et son avancement au commerce. Dans ces deux dernières années, par suite principalement du Système d'Entrepôt adopté par les États-Unis, une grande portion de notre commerce nous a quittée, et les propriétaires fonciers, ainsi que les autres classes de notre population commencent à sentir l'influence fatale d'une diminution au lieu d'un accroissement de prospérité. Et cela encore dans un temps où, si notre commerce et notre industrie étaient libres de toutes restrictions, la position géographique si favorable de notre cité nous permettrait d'avancer rapidement dans la voie des richesses et de la prospérité.

Je donnerai mon plus ardent appui à toutes les mesures tendant à développer les ressources du pays, soit par la confection de chemins, la construction de ponts, de canaux pour faciliter les transports des produits agricoles et autres du pays au marché le plus avantageux, ou l'ouverture de nouvelles voies de communications avec l'Atlantique.

Privée comme nous l'avons été de toutes protections sur les marchés de la Mère-Patrie et comme on ne peut s'attendre que nous soutenions aucune mesure d'une nature Protectrice en faveur des manufactures anglaises, j'emploierai mes plus grands efforts pour obtenir tous les avantages que la liberté du commerce peut donner et l'application honnête de ses principes aura mon concours et ma voix dans toutes les occasions, de quelque part qu'elle vienne.

Un sujet de première et profonde importance pour toutes les classes des habitants de cette Province, c'est une loi bien digérée et bien murie pour régler l'émigration qui nous arrive chaque année; des mesures qui corrigeront les maux dont nous avons déjà souffert doivent être introduites et soumises à l'attention du Parlement assez tôt pour qu'elles soient affectives.

Comme je crois que l'éducation d'un peuple doit être un objet de première importance, je donnerai tout mon concours aux mesures qui seront proposées pour cet objet; mais aucun projet tendant à donner à une portion du peuple une préférence sur une autre, rencontrera mon entière désapprobation.

Si les témoignages que je vous ai déjà donnés dans l'accomplissement de mes devoirs publics, pouvaient ni avoir acquis votre approbation ou votre confiance et si vous partagiez aujourd'hui mes opinions, j'ose me flatter que vous voudrez bien me donner votre appui et me permettre encore d'entrer dans la Chambre Législative de notre Parlement Provincial, avec toute l'indépendance de mes opinions et une pleine liberté d'action.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,
Votre très obéissant et très humble serviteur,

BENJAMIN HOLMES.

Montréal, 10 déc., 1847.

AUX ELECTEURS

DE LA

CITE DE MONTREAL.

MESSEURS,

Unes nombreuses et pressantes sollicitations qui m'ont été faites, de me porter Candidat à la prochaine Election de notre Cité, il était de mon devoir de le faire, que ces sollicitations me sont venues, non seulement de la part de mes anciens amis politiques, mais aussi de la part de plusieurs personnes que j'ai connus, j'avais dû considérer comme mes adversaires; bien heureux si, par ce rapproche-

ment, je puis servir à rétablir et maintenir entre les différentes classes de mes concitoyens, cette harmonie et ces bons rapports qui devraient toujours exister entre eux.

Quant à mes principes politiques, ils sont bien connus de vous tous. Il n'est donc pas nécessaire de les énoncer ici.

Il est néanmoins quelques sujets qui sont d'une importance vitale pour le pays, et principalement pour la classe commerciale, sur lesquels plusieurs d'entre vous peuvent désirer que j'exprime mes propres vues. Je veux parler de ce qu'on est convenu d'appeler le libre échange et la libre navigation du St. Laurent. Le meilleur moyen de vous faire connaître mes vues à cet égard, c'est de vous dire que je concours dans le paragraphe suivant du "manifeste" du Comité Constitutionnel de Québec :

"La mise en pratique du libre échange avec les pays étrangers, et de la libre navigation du St. Laurent, qui ouvriront au monde civilisé une contrée à peine connue des autres nations, et faciliteront le développement de ses vastes ressources; double liberté rendue nécessaire et strictement équitable par les mesures commerciales et financières adoptées par la Grande-Bretagne elle-même, et par le grand exemple qu'elle donne au monde entier."

Ces deux mesures doivent, ce me semble, recevoir l'appui cordial de tout homme qui désire avant tout la prospérité de son pays; il doit par conséquent concourir dans tous les moyens à adopter pour leur donner effet; il doit s'efforcer de faire ouvrir, pour le transport de nos produits agricoles et autres au meilleur marché possible, toutes les voies de communication nécessaires avec l'Atlantique. Au nombre de ces voies je place la confection du chemin de fer projeté entre notre Cité et Portland.

Comme citoyens de Montréal, nous devons regretter que depuis la translation du siège du gouvernement dans notre ville, et l'incendie de notre Palais de Justice, l'administration du jour qui semble s'être fait un mérite de négliger les intérêts du Bas-Canada, n'ait pas jugé à propos de pourvoir à la construction d'édifices que le service public demande. Dans l'un de ces deux cas, il n'y a aucune excuse. Dans l'autre, on ne saurait expliquer la conduite de l'administration, que par le désir, qui peut exister quelque part, d'agiter de nouveau la question de transférer dans le Haut Canada le siège du gouvernement.

Quant aux autres mesures d'intérêt public, mes vues vous étant bien connues, je termine en vous déclarant que si j'obtiens un siège dans le prochain Parlement, je m'efforcerai de remplir, comme par le passé, mon devoir envers mon pays et envers toutes les classes de ses habitants.

J'ai l'honneur d'être

Messieurs,
Votre dévoué serviteur,
L. H. LAFONTAINE.

Montréal, 10 décembre, 1847.

AUX ELECTEURS

DU COMTE DE BEUHARNAIS.

MESSEURS,

Je me rends à la réquisition d'un grand nombre et des plus respectables habitants de votre comté, et je viens aujourd'hui vous offrir mes services et briguer l'honneur de vous représenter en parlement.

N'appartenant pas à la classe des chercheurs de places et ne voulant pas faire du mandat législatif une profession lucrative, j'aurais préféré le calme et le repos de la vie privée à l'agitation de la vie publique; mais ayant été choisi, à une époque aussi critique comme une paysanne digne de votre confiance, je ne dois pas permettre à mes sentiments personnels d'empêcher l'accomplissement d'un devoir public.

Il serait peut-être prudent dans un candidat d'éviter de faire une déclaration explicite de ses sentiments, mais pour moi, étant convaincu qu'en toutes choses "l'honnêteté est la meilleure politique" et ne désirant recevoir aucune voix à moins que celui qui la donne connaisse parfaitement mes sentiments, je dois déclarer que je suis la nécessité et que je serai l'avocat d'un gouvernement juste, libéral et vraiment Responsable, composé d'hommes comme ceux qui formaient le ministère La Fontaine qui n'ont pas voulu sacrifier l'honneur et les principes aux places, qui par leur conduite ont gagné de plus en plus l'estime de leurs amis et ont commandé le respect de leurs adversaires politiques.

Ayant autrefois occupé pendant plusieurs années la situation de premier employé du Bureau des Terres dans le Bas-Canada (dans un temps quand aucune plainte ne se faisait entendre contre la conduite de ce département.) Je suis connu, de réputation au moins, dans presque toutes les parties de la Province, et les informations locales que je possède ainsi que mon intime connaissance des détails de ce département me permettront d'être utile à ceux de votre Comté qui se sont établis sur les terres de la Couronne, des Réserves du clergé et des townships, qui ont, je crois, de grandes raisons de se plaindre que leurs intérêts sont négligés et leurs droits foulés aux pieds. J'emploierai toute mon attention pour promouvoir vos intérêts par tous les moyens possibles, et pour aider le développement des ressources infinies de cette magnifique Province. Si la libre navigation du noble St. Laurent nous est accordée il n'y a aucun doute que nous avancerons rapidement en compagnie et j'espère en harmonie avec le peuple puissant et éclairé qui nous avoisine, les États-Unis.

Une adresse comme celle que je vous fais aujourd'hui doit nécessairement avoir d'étroites limites; mais j'aurai bientôt le plaisir de vous visiter en personne, pour vous remercier de votre confiance en moi et vous expliquer mes vues plus au long; en attendant, je demeure, Messieurs,

Votre très obéissant et fidèle serviteur,

HENRY WESTON,

Montréal, 3 déc. 1847.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LES METAMORPHOSES DE LA FEMME

I.

LA CONQUETE D'UNE MANSARDE.

VII.

(Suite.)

—Il faut cependant que je vous revoye, Lucie! Ecoutez, mon médecin m'a autorisé à me lever. Je suis hors de danger. Demain, sans doute, je pourrai sortir. Si nous nous rencontrons dans un endroit bien isolé... où l'on ne pourrait nous voir? au boulevard Beaumarchais, par exemple... à la nuit tombée?

—Y pensez-vous, moaisieur! perdez-vous la tête?

—Pourquoi?

—Mais c'est un rendez-vous que vous me demandez là?

—Certainement, c'est un rendez-vous! S'il y a un autre moyen de nous revoir, indiquez-le moi.

—Mais je ne suis pas libre, vous dis-je.

—Vous serez libre un jour ou l'autre... Qu'est-ce qui n'a pas une heure à soi, tôt ou tard? Ainsi c'est convenu. Demain, je vous attendrai au coin de la rue de Ménilmontant, du côté des chantiers. Je vous attendrai demain, après-demain et l'autre après-demain, et les jours suivants et toujours, jusqu'à ce que je vous ai revue!

Dans ce moment Mme le Dentu entra. Elle venait savoir si son voisin, si son malade avait besoin d'elle.

—C'est bien convenu, n'est-ce pas? dit-il en s'adressant de nouveau à Lucie, qui s'éloignait. Lucie ne répondit pas.

Madame le Dentu la reconduisit jusqu'à l'extrémité du corridor, et là, posant mystérieusement son doigt sur sa bouche,

—J'ai à vous parler, ma chère enfant, dit-elle. Ah! je vous reconnais bien... Mais, miséricorde! qu'êtes-vous donc devenue depuis tantôt quatre ans?... Je comprends; retournée en province, n'est-ce pas? C'est ça. Votre mère était ma voisine et mon amie. Vous parlez encore de moi?

—Je l'ai perdue, dit Lucie.

—Ah! la pauvre chère femme!.. Dieu ait son âme!

Et elle fit le signe de la croix.

Mais il ne s'agit pas de ça, reprit-elle, j'ai à vous entretenir en secret. Entrons chez moi.

Quand elles se furent assises, —Ma belle petite, vous êtes au service de Mme de Mauduit... je le sais... Timothée me l'a dit. Je me suis déjà présentée en vain plusieurs fois chez elle. Chargez-vous donc, je vous prie, de lui faire mes remerciements, à la bonne et chère dame... Dieu ait son âme!.. non!.. pas encore pour celle-là... mais il ne s'agit pas de ça. Ce que je veux dire, c'est que, ayant appris par cet excellent M. Letrigard... C'est bien son nom?... que Mme la comtesse était désireuse de savoir ce que renfermait le cabinet aux merveilles de notre jeune ami, je me suis appliquée à la satisfaire.

Cette fois, Lucie prêta l'oreille attentivement.

—Eh bien! dit-elle.

—Eh bien! poursuivit la vieille, j'ai profité d'un moment où le cher malade dormait, pour regarder à travers le trou de la serrure.

—Mais c'est très mal! interrompit Lucie.

—Il n'est pas mal, mon enfant, de vouloir prouver sa reconnaissance à sa bienfaitrice.

Mais vous n'avez rien dû voir! ce cabinet là est sombre comme l'autre; du moins, il en était ainsi de mon temps.

—C'est possible, ma petite, mais maintenant il est éclairé par une lucarne donnant sur la rue et j'ai vu parfaitement...

—Ah!.. s'écria Lucie, les yeux grands ouverts et qu'une ardente curiosité rendait complice de l'indiscrétion qu'elle venait de blâmer. Et ce cabinet, que renferme-t-il, enfin?

—Rien, absolument rien, ma chère petite, du moins qui vaille la peine de s'en inquiéter. Ce que j'y ai vu, c'est une mauvaise statue représentant un diable noir... ou quelque chose de pareil, puis un petit canon en cuivre. Voilà tout. C'est égal, faites-en part à votre dame.

Lucie pensa d'abord que le diable noir était simplement une œuvre commencée du jeune sculpteur, à laquelle il travaillait en secret. Mais y avait-il là une raison suffisante pour qu'il tint si fort à sa mansarde? Elle n'y comprenait rien. Quant au petit canon de cuivre, ses suppositions allaient plus loin et furent d'une bien autre gravité.

Elle avait entendu parler de ces amas d'armes faits par quelques conspirateurs dans l'attente de l'émeute. Timothée serait-il affilié à une société secrète? Pourquoi non?

Cette idée la fit tressaillir. Elle n'en persévéra que d'avantage dans la résolution déjà irrévocablement prise par elle de ne plus le revoir, de renoncer à la mansarde, de rompre enfin à tous jamais cette intrigue, qui pouvait la couvrir de ridicule et mettre même en péril sa réputation.

Deux jours s'écoulèrent, durant lesquels Timothée cessa d'exister pour elle.

Le troisième jour, ce rendez-vous donné lui revint à l'esprit; elle ne put s'occuper d'autre chose.

Cette idée que chaque soir le pauvre garçon, à peine remis de sa blessure, l'attendait, et vaivement, au coin de la rue du Ménilmontant, l'obsédait.

Le quatrième jour, comme j'étais auprès d'elle, radieux et plein d'espoir plus que jamais, car le futur, on ne savait ce qu'il était devenu.

—Mon ami, me dit-elle, j'abuse vraiment de votre complaisance, mais j'ai encore un nouveau service à vous demander. Rassurez-vous, celui-ci sera le dernier de ce genre, je vous le certifie. Désormais, vous n'entendrez plus parler de cette folie.

Effectivement, elle me tint parole. Je n'en entendis plus parler; ce qui n'empêcha pas la folie de suivre son cours.

Quand elle m'eut raconté, comme supplément à ses autres confidences, et son entrevue avec le malade et le rendez-vous assigné par celui-ci.

—Je pense bien qu'il se sera lassé d'attendre, ajouta-t-elle; cependant trouvez-vous ce soir à l'endroit désigné, et si, contre toute raison, il y était revenu, dites-lui, je vous prie, qu'il perd son temps; et que Lucie elle-même vous a chargé de le lui signifier.

Je ne savais qu'obéir à cette voix-là. Vers les huit heures du soir, je me rendis donc au boulevard Beaumarchais; le jeune homme y était, je m'acquittai de ma rude commission, en essayant toutefois d'adoucir, à force de politesse, ce qu'elle pouvait avoir de sévère.

—Quoi qu'elle dise et qu'elle fasse, j'ai promis à Mlle Lucie de l'attendre, me dit-il, et je l'attendrai... toujours.

Le cinquième jour, Mme de Mauduit fut dans une agitation perpétuelle; elle ne pouvait tenir en place et se plaignait de maux de tête très violents. Joséphine ne l'avait jamais vue si méchante.

Le sixième, après être restée enfermée toute la journée, sans doute par suite de son indisposition, elle sortit secrètement, à la brune, de son hôtel, prit un fiacre, et se fit déposer rue des Filles-du-Calvaire, en face de la rue de Ménilmontant, dont elle n'était séparée que par la largeur du boulevard.

Devoré du désir de savoir si l'obstiné, malgré sa déclaration formelle, n'avait pas manqué à ce rendez-vous, qu'il s'imposait volontairement à perpétuité, se glissant le long des arbres, non sans effroi, car une presque solitude régnait autour d'elle, elle se risqua bientôt jusqu'au milieu de la chaussée, épiant si quelque ombre ne se mouvait pas au coin de la rue Ménilmontant.

N'apercevant rien, elle prit confiance et se rapprocha doucement, pas à pas, ne craignant guère d'être vue de celui qu'elle ne voyait pas elle-même.

Comme elle était ainsi aux aguets, deux hommes de mauvaise mine et à moitié ivres apparurent derrière elle, lui barrant la route du côté de la rue du Calvaire. Elle s'effraya tout à fait cette fois et courut devant elle, au hasard, sans savoir où elle allait.

Timothée, rigide observateur de sa consigne, se trouvait à son poste lorsque, au moment où il s'y attendait à moitié, il sentit un petit bras frémissant se glisser sous le sien. Etouffé, il regarda: c'était Lucie, Lucie tremblante, qui vient chercher protection près de lui.

VIII.

Que dirai-je? A ce rendez-vous, d'autres succédèrent. Chaque jour Lucie découvrait en Timothée une instruction, une délicatesse de cœur qu'elle s'étonne de trouver sous un enveloppe qui lui a paru si frivole d'abord. Mais la frivolité même, l'enjoûment de l'ouvrier, sont loin de lui déplaire.

Qu'on se rappelle, élevée au fond d'une province, au milieu d'une population religieuse et grave, les malheurs de sa famille étaient venus comprimer encore les élans de sa gaîté naturelle. Jeune fille, l'isolement et le travail avaient été son partage; jeune femme, le monde élégant s'était ouvert devant elle, mais avec ses figures étrangères sur lesquelles elle ne pouvait inscrire un nom ami. Plus tard, un double deuil l'avait enveloppée.

Aujourd'hui, tout ce qu'elle a de jeunesse au cœur se réveille et fait irruption; une vie nouvelle, une vie de mouvement, de mystère et d'amour vient d'éclorre pour elle; avide d'émotions, elle y jette follement le présent et l'avenir, sans vouloir même prévoir comment finira son rêve.

La comtesse réclame du ciel cette part de plaisirs qui devait de droit revenir à l'ouvrière. C'est peu des promenades, le soir, le long du boulevard; il leur arrive d'aller ensemble, par les temps pluvieux, chercher un abri dans quelque théâtre populaire.

Là, au fond d'une baignoire, Lucie assiste à quelque grande bataille du Cirque-Olympique ou à quelque féerie merveilleuse de l'Ambigu ou de la Gaité. De ces spectacles, qui lui étaient restés inconnus, elle sort éblouie, assourdie, exaltée par l'odeur de la poudre et croyant à la magie.

Une autre fois, elle osa affronter les concerts du café Turc, cherchant à fuir les regards sous

quelque dessous de pont, ou dans l'un de ces bosquets obscurs éclairés seulement par les feux d'artifices et de mousqueterie que le célèbre Julien faisait servir alors d'accompagnement obligé à ses quadrilles.

Elle osa plus. Craintivement suspendue au bras de son guide, courbant le front, et le voile sous les yeux, elle s'aventura, spectatrice seulement, spectatrice d'un instant, dans un de ces bals publics si renommés, semblable à une brébis égarée au milieu d'une bande de loups, et une nymphe de Diane tombant à l'improviste dans la réunion trépidante des Ménades.

En dépit du monde et des distinctions sociales, la grisette, quatre ans enfermée sous sa coque de grande dame, aspirant l'air, la lumière et le bruit, brisait sa chrysalide pour essayer ses ailes, qu'aucun souffle impur n'avait encore ternies cependant.

Un soir qu'ils s'étaient rencontrés à leur rendez-vous habituel du boulevard, c'était deux jours avant leur promenade aux files Saint-Maurice, —Lucie trouva Timothée plus grave et plus solennel que de coutume. Son maintien, son geste, l'air de sa figure, annonçaient qu'il se passait en lui quelque chose d'extraordinaire.

—Qu'y a-t-il donc? lui demanda-t-elle avec une sorte de terreur.

—J'ai une grande proposition à vous faire, lui répondit-il; le bonheur de notre vie peut dépendre de votre réponse; et lui pressant doucement le bras, noyant son regard dans le sien.

—Lucie, cette mansarde dans laquelle vous avez tant désiré rentrer, pourquoi ne l'habiterions nous pas à deux?

—Expliquez-vous clairement, dit-elle d'un ton presque impératif et en sentant sa terreur redoubler.

—Oh! ne me supposez pas une mauvaise pensée, reprit-il. Lucie, voulez-vous être ma femme?... Eh bien! à ce mariage un seul obstacle s'oppose.

—Ah!.. dit la comtesse en retenant un sourire, et sans peine, car son cœur battait bien fort; et cet obstacle vient de votre côté!

En lui adressant cette question, l'ironie perçait dans sa voix. Cette fois la grande dame éclipsait l'ouvrière.

Expliquons-nous franchement, reprit Timothée. Dieu a permis que chacun ait confiance dans son avenir; c'est une consolation qu'il a donnée par avance aux pauvres comme aux impuissants; eh bien! moi, à tort ou à raison, je crois avoir du talent, je crois que j'en aurai plus encore et que je me ferai un nom enfin. Ce nom, je suis forcé de lui porter respect avant même qu'il soit venu. J'aurais-rais volontiers Lucie la blanchisseuse; mais Lucie la femme de chambre, ça me sonne mal à l'oreille; ainsi donc quittez le service de votre comtesse, reprenez votre ancien état... j'en aimerai mieux un autre, cependant; et vous serez madame Brisson. Cela vous va-t-il?

Je vous remercie, monsieur Timothée, de vos bonnes intentions, et j'en suis touchée, je vous assure, reprit Lucie, dont la voix s'élevait; mais je ne puis me séparer de la comtesse... pas encore, du moins. D'ailleurs, il vaut mieux attendre, je crois... la misère vaut rien en ménage... Qui sait, peut-être la fortune sourira-t-elle bientôt à vous... ou à moi.

—La fortune! mais je la tiens, Lucie! je puis la tenir, du moins; interrompit-il; et si je la repousse, c'est pour vous, c'est que je veux vous conserver votre mansarde, c'est que je ne veux la rendre qu'à vous! Je ne vous l'ai pas dit... Au fait, à quoi bon? Mais l'homme à la cravache, le dandy, le prétendu de votre comtesse enfin, je l'ai revu. Cette fois, pour me faire déloger, il a recouru à des moyens plus pacifiques: il m'offre six mille francs! rien moins! J'en aurais douze, peut-être, si je les voulais. Douze mille francs! c'est une fortune, j'espère! Mais, non, vous tenez à votre mansarde!

—Pauvre Timothée! dit-elle, touchée du fond de l'âme de cette marque d'abnégation. Vous m'aimez donc bien, que pour moi vous pensiez à refuser une pareille somme?

—Dame, voyez, Lucie. Il ne faut pas être dans la misère pour se marier, dites-vous; eh bien, si vous le voulez, cet argent est à nous. Je vais aller trouver mon dandy...

—Gardez vous-en, au nom du ciel!

—Pourquoi?

—Mais... c'est que... la comtesse serait forcée d'épouser cet Albert...

—Eh bien?

—Eh bien, elle ne l'aime plus!.. non... elle ne l'a jamais aimé véritablement.

Elle prononça ce dernier mot avec une profonde conviction.

Essayait alors de faire un détour dans la route difficile où elle se trouvait engagée, —Mais vous, monsieur Timothée, dit-elle en affectant de reprendre un ton d'insouciance, comment, vous céderiez votre mansarde! Je pensais que cela vous serait impossible. N'avez-vous pas un grand intérêt mystérieux qui vous y retient?... ce cabinet terrible!

X. B. SAINTINE.

(La suite prochainement.)